

LE BILLET DE NOTRE AVOCAT

Insatisfaction des clients sur les blogs : prudence et modération...

La tenue de propos diffamatoires sur les blogs peut coûter cher s'agissant d'un délit pénal. Un particulier mécontent de la construction de sa maison avait tenté vainement de se faire indemniser, l'entreprise ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire. Apprenant que le dirigeant avait recréé une société similaire, il a ouvert plusieurs blogs dans lesquels il a raconté, de façon virulente, ses déboires, les carences du constructeur, la disparition soudaine de sa société et son remplacement par une nouvelle entreprise. Si le bénéfice de la bonne foi peut lui être reconnu, le tribunal a néanmoins jugé qu'il a manqué de prudence et de modération, employant des qualificatifs qui relèvent de propos diffamatoires. Il a considéré qu'il était excessif d'appliquer la qualification de vol ou d'escroquerie aux agissements du dirigeant, ou de le qualifier de voleur ou escroc, voire de meurtrier. En outre, il a commis des fautes en utilisant sur ses blogs la photographie du pavillon témoin de la société et sa dénomination sociale. Il a été condamné à faire cesser toute imputation, sous astreinte de 300 euros par jour de retard, et à payer à la société la somme de 2500 euros à titre de dommages et intérêts pour l'atteinte causée à son image, plus, à son dirigeant, la somme de 1000 euros en réparation du préjudice moral (TGI Montpellier, 7-7-2011).



M. Martin

M^E ALAIN BENSOUSSAN,
*avocat à la cour d'appel de Paris
 et spécialiste en droit
 de l'informatique,
 vous informe
 de vos droits.*

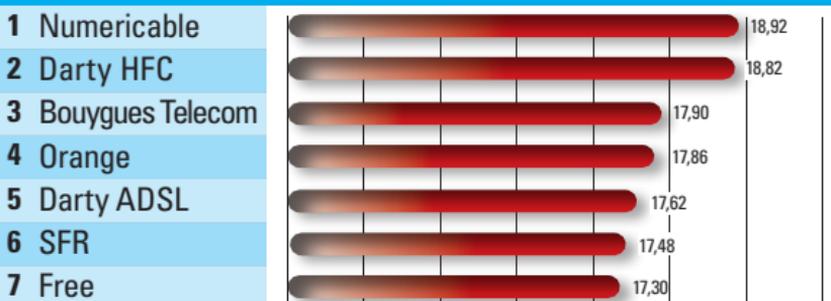
Baromètre

TÉLÉVISION

En partenariat avec



CLASSEMENT DES FAI DU 26/09/2011 AU 02/10/2011*



*Notes sur 20, mesures réalisées à La Garenne-Colombes, Neuilly-sur-Seine et Nantes

L'ANALYSE

Sur les 34496 changements de chaînes opérés durant la semaine, seuls 10 n'ont pas abouti à l'obtention du flux vidéo attendu. Les offres câble de Darty et de Numericable, ainsi que les offres ADSL de Free et d'Orange sont même parvenues à réaliser le parcours sans faute, répondant favorablement à chacune des demandes. Les écarts de performances sont surtout constatés sur la qualité d'image et le temps nécessaire pour la réception des images après chaque changement de chaîne.